



## Pose de brise vue sur grillage poser sur un muret

Par **Dubert marie**, le **19/02/2017** à **17:03**

Bonjour. Je suis propriétaire d'une maison mitoyenne d'un côté par les murs de la maison. Puis dans le fond du jardin par un simple muret avec grillage mais le tout avec différent voisin. Suis-y obligée de demander la permission au voisin pour mettre un brise vue en sachant que le muret sur lequel il sera posé empiète uniquement sur notre terrain et que le brise vue sera mis uniquement de notre côté? Le propriétaire du jardin me dit que même si je suis dans mon droit si j'attache le brise vue il me coupera car seule ce qu'il veut est la loi.

Par **Dubert marie**, le **19/02/2017** à **20:06**

Bonjour et merci à vous d'avoir répondu à la demande rapidement. Je vais en informer mon voisin pour qu'il se rende compte que je suis dans mon droit et que lui n'a donc pas le droit de le couper juste par ce que cela ne lui plait pas. Encore un grand merci pour votre aide. ?